

Charenton

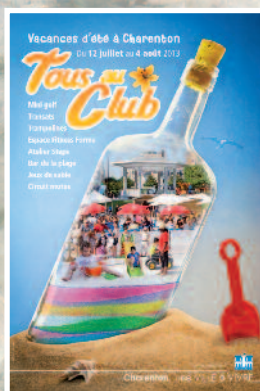
magazine

N° 182 - ÉTÉ 2013



Bonnes vacances à tous !

**En pages centrales,
retrouvez le programme
du club d'été**



Un air de fête sur Charenton ...



4

9

Concertation autour des rythmes scolaires

DOSSIER



Service municipal Jeunesse : un an, un bilan

10

14

Ça bouge dans nos rues !

16

La ville prend ses quartiers d'été

SOMMAIRE

été 2013 N° 182



En pages centrales, retrouvez le programme du club d'été

24

L'actualité des Seniors

29

Ce qu'il faut savoir à propos des listes électorales

25



L'actualité de la Communauté de communes

Charenton magazine N° 182 - ÉTÉ 2013

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **X. Delaruelle - Fotolia - M. Fuzon - J-P. Le Nai - D. Nyogozí - I. Stéfan - J. Zerr**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**

• Visuel de couverture : **"Rue de Paris, temps de pluie"**, Gustave Caillebotte, peinture à l'huile, 1877 - Art Institute of Chicago.



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Souhaitons que les mois d'été, aussi bien pour ceux qui partent en vacances que pour ceux qui restent à Charenton, soient plus cléments que ce que nous avons connu ces dernières semaines, d'où le petit clin d'œil inhabituel de notre couverture.

Pour la première fois, il nous a fallu annuler ou reporter des manifestations de plein air du fait d'une météo médiocre. Cela n'est rien, bien sûr, en comparaison des dégâts causés par les inondations et les orages dans d'autres communes de France. J'ai une pensée et j'éprouve beaucoup de solidarité envers mes collègues Maires qui doivent gérer des situations bien plus délicates, où des familles entières se retrouvent sinistrées et ruinées.




Pour ceux qui restent donc, la municipalité met en place, cette année encore, ses animations d'été sur la place Briand avec des nouveautés que vous découvrirez dans ce numéro. Nos jeunes y trouveront, je l'espère, l'occasion de se divertir. Toute l'année, ils ont la possibilité d'être accueillis au sein du service municipal jeunesse auquel nous consacrons notre dossier.

Cet éditorial sera le dernier avant les élections municipales de 2014. La loi sur la communication en période préélectorale conseille vivement la prudence et la vigilance pour respecter l'égalité entre les candidats. Je m'y tiendrai et n'apparaîtrai donc plus dès le prochain numéro.

Je n'ai qu'un souhait à formuler : que la campagne électorale qui s'ouvrira dans les prochaines semaines puisse se dérouler dans un climat digne, serein et respectueux. Notre ville et tous ses habitants le méritent.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

Très bel été à Tans !


CONVIVIALITÉ

Un air de fête dans les quartiers

Toute la soirée du 31 mai dernier, dans les rues et les cours d'immeubles de la ville, on pouvait entendre raisonner les rires et les discussions entre voisins. Certains ont même dansé jusqu'à des heures plus qu'avancées ! La fête des quartiers avait incité bon nombre de Charentonnais à sortir de chez eux pour profiter de moments de partage en toute simplicité. La Ville leur avait apporté l'aide logistique, en même temps que la bonne humeur, avec la venue de clowns musiciens et de magiciens. Cette manifestation resserre les liens de tous, le quartier s'en trouve plus soudé et les participants ne s'y trompent pas : ils sont plus nombreux chaque année ! ■





DICTIONNAIRE DES FAMILLES

Beau succès pour cette 2^e édition

Avec application et concentration, 110 personnes ont participé à la dictée des familles le 1^{er} juin dernier. L'Association des Familles de Charenton les avaient invitées le temps d'un après-midi à l'espace Toffoli, pour à la fois, tester leurs connaissances en grammaire et en orthographe, mais surtout pour passer un beau moment intergénérationnel. Cette année, les candidats ont planché sur un texte de Colette, tiré de son livre "la paix chez les bêtes". Certains avaient révisé les capricieux accords de la langue française, d'autres venaient plutôt pour s'amuser en famille. De 6 à 89 ans, tous étaient venus passer un moment instructif et convivial. Lors de cette manifestation, de nombreux bénévoles étaient impliqués, notamment pour les corrections des 110 copies (!). Trois jeunes gens du dispositif "bourse au permis" ont été, en outre, chargés de distraire les enfants le temps que les adultes aient, à leur tour, terminé de composer.

Plusieurs catégories ont permis de départager les gagnants. Ainsi, félicitons Imène Najeh (CP/CE1), Thibault Pesson (CE2), Baudouin Moufle (CM1), Joseph Faivre d'Astier et Alice Vallette (CM2), Alexandre Frenot (Collège), Xavier Ammar (Lycée) et Karine Moufle (adulte). Mention spéciale à la famille Moufle : mère et fils ont chacun remporté la 1^{ère} place, chez les adultes et les CM1 ! ■



CÉRÉMONIE

26 postiers prêtent serment à la mairie

Ils portent des blousons bleu marine, avec un fin liseret jaune. Facilement identifiables, ce sont les postiers. Le 28 mai dernier, 26 agents du Val-de-Marne ont prêté serment dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, en présence du Maire, Jean-Marie Brétilon, et du directeur du courrier du Val-de-Marne par intérim, Eric Guillemot.

On le sait peu, mais les postiers prêtaient déjà serment sous la Révolution Française. En effet, c'est depuis 1790 que les principes liés au serment professionnel ont été énoncés. Ainsi, ils s'engagent à garder et observer

fidèlement le secret du courrier. Lors de cette cérémonie officielle, ils ont prononcé les formules lourdes de sens éthique et déontologique de cette prestation de serment. Parmi eux, deux facteurs charentonnais que l'on pourra bientôt rencontrer dans les rues de la ville. ■

MÉMOIRE

Des jeunes charentonnais ravivent la flamme



Le 12 juin dernier, quelques Charentonnais ont eu l'honneur de raviver la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe, place de l'Etoile à Paris. Deux classes de CM2 de l'école Pasteur, la directrice, Madame Hattab, des représentants du Conseil Municipal des Jeunes et Olivier Tollu, Président de la société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur de Charenton, étaient présents pour rendre hommage aux anciens combattants.

Depuis 1923, ce lieu symbolise le souvenir de la première guerre mondiale et l'hommage aux soldats morts. Chaque soir, à 18h30, a lieu une cérémonie officielle pour raviver la flamme sacrée de la tombe du soldat inconnu. En y participant, ces jeunes contribuent au devoir de mémoire et accomplissent un de leurs premiers actes citoyens. ■



FÊTE DES MÈRES

En ce jour charmant

Les mamans charentonnaises ont été gâtées le 14 juin dernier ! Sur la place Aristide Briand, tout était réuni pour les mettre à l'honneur et leur proposer un moment de détente avec leurs enfants, ponctué de jeux, de musique et de belles surprises. Le Maire et Caroline Campos-Brétilon, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, les avaient invitées à venir faire la fête en famille, avec au programme un goûter géant, des glaces italiennes, des animations pour petits et grands, un spectacle, des photos souvenir puis une remise de cadeaux pour les mamans. En ce joli jour de juin, la place était joyeuse et décorée, les mères de famille venues nombreuses ne sont pas restées indifférentes devant ces marques d'attention ! ■



ENFANCE

C'est la fête à tous les étages !

Au mois de juin, fleurissent les fêtes et les spectacles de fin d'année... Les crèches, les écoles et les accueils de loisirs de la Ville ont invité les parents et plus généralement les familles à venir passer un moment autour de diaporamas, d'expositions, de petits goûters conviviaux et autres festivités. C'est l'occasion pour les équipes de rencontrer les parents, de montrer les progrès réalisés par l'enfant, de mieux se connaître et d'échanger. Bien sûr, cette disponibilité chacun se l'accorde plus facilement lors d'événements provoqués ! Les enfants sont souvent fiers de montrer leur classe, leur environnement et de présenter leurs camarades à leurs familles. ■

ALSH

Un formidable bestiaire s'installe à la Coupole

Petits et grands ont découvert la Coupole sous un nouveau jour, le 25 mai dernier. De drôles d'invités avaient fait leur apparition, s'appropriant les lieux : un renard, un banc de poissons, des grenouilles, des hérissons ou encore un étonnant perroquet... Au sein de l'espace Art et Liberté, c'est une énorme tortue qui faisait la joie des visiteurs, ainsi que quelques mobiles gracieux. Le temps d'un week-end, les accueils de loisirs de la ville avaient disposé leurs créations, afin de présenter un parcours coloré et ludique au public. Sur le thème de "l'animal dans l'art", les enfants ont expérimenté, tout au long de l'année, différentes techniques : volume, modelage, couture, découpage, peinture et autres détournements d'objets. Certains se sont inspirés des fables de Jean de la Fontaine, d'autres des collages de Matisse ou encore de l'univers de Walt Disney. Les spectateurs étaient invités à reconnaître, parmi des dessins, à quel animal les yeux pouvaient appartenir, ainsi, il n'était pas facile de distinguer un lynx d'un puma ! ■



RENCONTRE MUSICALE

Michèle Bernard enchante le T2R



Le 11 juin dernier, les familles de l'école Desnos étaient nombreuses dans la grande salle du Théâtre des 2 Rives pour assister au spectacle de Michèle Bernard. L'artiste s'est produite sur scène pour cette soirée unique, accompagnée de musiciens, d'une chef de chœur et des enfants de trois classes de cours moyen. Un voile de poésie a alors recouvert l'assistance, soufflée par la tendresse des textes, les couleurs musicales et l'énergie de tous.

Cette auteur-compositeur-interprète était déjà venue à la rencontre des enfants en mars dernier, pour amorcer ce qui allait être une sorte de résidence au Conservatoire André Navarra.

Les dumistes ont travaillé avec les enfants ses textes, ses arrangements musicaux, puis avec elle, pour que l'alchimie se fasse et que chacun soit prêt. Très vite, Michèle Bernard a su mettre tout le monde "sans dessus dessous", comme le nom de son spectacle ! ■

Première réunion de concertation

Directeurs d'école, enseignants, représentants des parents d'élèves étaient rassemblés le 6 juin dernier à l'initiative de la municipalité pour aborder l'épineux dossier des nouveaux rythmes scolaires. Cette première réunion de concertation avec les principaux acteurs sera suivie de bien d'autres rencontres dès la prochaine rentrée.



A l'initiative de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, et de Marie-Hélène Magne, Maire adjoint chargée de l'éducation, une première réunion s'est tenue à l'Hôtel de Ville en présence d'Antoine Baccellieri, Inspecteur départemental de la circonscription.

Rappelons que le but de la réforme des rythmes scolaires, reportée à la rentrée 2014 dans toutes les villes du Val-de-Marne, vise à alléger les journées des enfants en les étalant **sur 4 jours et demi** (au lieu de 4 jours actuellement). Le tour de table a montré combien les avis s'avéraient très partagés entre le mercredi matin ou le samedi matin quant au choix de cette demi-journée supplémentaire. Les enseignants se sont montrés

en majorité favorables au samedi, tandis que les parents ont une nette préférence pour le mercredi. Pour sa part, **la municipalité avait laissé la discussion très ouverte**, tout en rappelant le cadre de la loi : dans le cas où le samedi serait retenu, il est nécessaire d'adresser à l'Académie une demande de dérogation motivée. Si la réforme a un impact budgétaire non négligeable pour la Ville, il ne s'agit pas à ce stade d'évaluer les conséquences financières, mais bien de faire un choix sur la demi-journée supplémentaire : appliquer la répartition telle que prévue par la réforme (c'est-à-dire le mercredi) ou bien y déroger en préférant le samedi matin. Comme elle l'a toujours fait, la commune assumera ses responsabilités et proposera des contenus

périscolaires de qualité, l'intérêt de l'enfant demeurant la priorité.

Une fédération de parents d'élèves a pris l'initiative d'un questionnaire auprès des familles dans l'ensemble des écoles charentonnaises. Même si tous les parents n'y ont pas répondu, les résultats ne laissent place à aucune ambiguïté puisque plus de **75 % d'entre eux privilégient le mercredi** ; une opinion confortée par Antoine Baccellieri qui aurait craint **une forte désaffection des cours le samedi** matin alors même que l'école est obligatoire et que cette demi-journée entre dans le même cadre scolaire que les autres.

Jean-Marie Brétilon a donc **pris acte du choix du mercredi**. Par ailleurs, une très nette majorité des participants préférerait s'orienter vers **deux journées incluant une heure et demie d'activités périscolaires** (plutôt que quatre journées avec 45 minutes). L'heure et demie laisse en effet plus de possibilités d'organisation d'activités de qualité et d'un contenu riche.

La réflexion reste ouverte tant pour les écoles élémentaires que pour les maternelles.

Charenton Magazine vous tiendra régulièrement informés des prochaines avancées sur cette importante réforme qui s'appliquera à la rentrée scolaire de septembre 2014. Un travail plus précis sera engagé, école par école, en lien avec les personnels et les associations concernés. ■

PLAISIR DE LIRE

Lauréats des prix littéraires

Ils ont voté ! Après avoir lu tout au long de l'année des ouvrages de littérature jeunesse, les élèves charentonnais ont fait leur choix parmi une sélection de livres. Avec ce prix littéraire, les élèves ont eu la possibilité de parcourir de superbes albums et, pour certains, de rencontrer des auteurs et des illustrateurs.

- Chez les plus jeunes, c'est **"New-York en pyjama"**, de Frédérique Bertrand et Michaël Leblond qui a remporté le plus de suffrages, des cours de maternelle au cours préparatoire.
- Les cours élémentaires ont choisi **"Shéhérazade"**, de B. Fontanel et O. Ballez.
- Les enfants de cours moyen ont largement plébiscité **"Raspoutine"**, de Marc Daniau et Guillaume Guéraud.
- Enfin, leurs aînés du secondaire ont choisi **"Lettres d'amour de 0 à 10"**, de Susie Morgenstern, pour les 6^e, et **"Tu sais quoi"** de Mickaël Ollivier, pour les 5^e.

Soucieuse de répondre aux attentes de sa population la plus jeune, la Ville a décidé, en 2011, de reprendre à sa charge nombre d'activités qui étaient jusqu'ici associatives et de mettre en place un service municipal jeunesse. Il est temps aujourd'hui de dresser un bilan au terme d'une première année d'activité.

Charenton au service de sa jeunesse



La municipalité a voulu donner un signal fort en **plaçant la jeunesse au cœur de son action**. Il s'agissait d'appréhender le sujet sous toutes ses dimensions, éducative, mais aussi ludique et culturelle. Ce service est donc le reflet de la politique jeunesse élaborée par l'équipe municipale. Il est basé à l'Espace jeunesse, situé au 7 bis quai de Bercy, un bâtiment récent qui dispose de nombreux espaces aménagés pour tous types d'activités, ateliers, aides aux devoirs, réunions... C'est avant tout un lieu ouvert où les jeunes peuvent venir librement et bénéficier des services proposés par les différents pôles.

S'informer, devenir citoyen

Le **Point Information Jeunesse** (appelé aussi P.I.J.) assure un accueil libre et gratuit aux jeunes âgés de 11 à 25 ans six jours sur sept.

On y répond au quotidien à tous types de questions personnelles ou professionnelles, sur les études, la formation, les stages, la santé, les démarches quotidiennes en respectant l'anonymat du jeune. Aux côtés des dispositifs qui ont rencontré une vive adhésion et qui sont devenus pérennes comme **la bourse au permis de conduire, le service civique, les formations BAFA** (qui permettent de devenir animateurs en accueil de loisirs) ou les jobs d'été destinés aux jeunes majeurs scolarisés, des dispositifs ponctuels ont vu le jour. On peut ainsi citer des actions thématiques d'information sur certains métiers (comme récemment le "Rencart des lumières"), ainsi que l'organisation de séjours solidaires (comme celui qui a vu partir une dizaine de jeunes charentonnais dans les orphelinats du Vietnam).

En outre, il met à la disposition des jeunes des ordinateurs pour leur permettre d'effectuer des travaux de recherche sur Internet, rédiger leur CV et autres dossiers de candidature.

Un vendredi par mois, une projection d'un film récent est organisée pour tous les publics dans le cadre de l'opération "**Cinéma sur les quais**" qui contribue à l'accès à la culture pour le plus grand nombre.

Le **Conseil Municipal des Jeunes**, créé il y a une dizaine d'années, s'inscrit dans le cadre du P.I.J. car il constitue un outil d'accompagnement à la citoyenneté des jeunes. Les jeunes élus qui sont scolarisés dans les deux collèges de la ville apprennent à se connaître et à mutualiser leurs compétences. Ils y acquièrent ainsi le sens des responsabilités car ils représentent leurs camarades en impulsant des initiatives (comme les



Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Des espaces pour les 11-13 ans et les 14-17 ans, sont aménagés dans des lieux distincts afin que l'équipe d'animation puisse proposer à chacun des activités de loisirs adaptées à sa tranche d'âge après l'école, le mercredi, le samedi et pendant les vacances. **Chacun peut ainsi venir de façon informelle pour se distraire, s'amuser, pour retrouver ses copains.**

Les jeunes peuvent également trouver des activités communes selon leurs goûts et leurs envies. En effet, la Ville ayant fait appel à des professionnels confirmés **pour animer des ateliers socio-culturels**, ils peuvent découvrir diverses activités artistiques, les mercredis et samedis après-midis ainsi que certains soirs de semaine. Les activités ne s'arrêtent pas pendant les vacances, elles sont au contraire organisées selon certaines thématiques pour rassembler un large public en particulier durant les mois d'été (voir encadré programme d'été des ALSH).

Des ateliers théâtre ouverts à l'intergénérationnel sont fort appréciés. Parents et enfants peuvent s'y retrouver pour un travail individuel ou de groupe. A l'**atelier chant**, on apprend comment respirer, articuler, poser ses mots et travailler sa présence sur scène avec un micro.

Olympiades des collégiens, grande manifestation sportive qui s'est déroulée dans une joyeuse ambiance le 27 juin dernier). Ils participent également aux événements importants qui rythment la vie de la ville : commémorations, vœux du Maire, manifestations festives (comme celle de la place Ramon) et entament des réflexions au sein de leur collège respectif sur des grands sujets (le handicap, la solidarité). Les élus du CMJ ont joint l'action à la parole en procédant à des collectes de jeux et de fournitures scolaires destinées à des jeunes moins favorisés. Ils ont également visité de grandes institutions politiques françaises comme l'Assemblée Nationale ou le Sénat afin de mieux en appréhender le fonctionnement. Le CMJ est renouvelé tous les deux ans. Les prochaines élections qui se déroulent démocratiquement, seront organisées en novembre prochain.





La **guitare** est enseignée dans toute sa diversité du blues au heavy métal, sans la contrainte du solfège, dans des cours collectifs de 4 personnes au maximum. L'**atelier batterie et percussion** apprend aux jeunes à dompter les fûts, les cymbales et autres djembés. Les rois de la platine de demain sont formés au **mixage**, au scratch et autres techniques. Enfin les jeunes peuvent s'initier à la **danse hip-hop** en groupe dès le plus jeune âge et perfectionner leur technique pour les confirmés.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi soirs, **des séances d'accompagnement à la scolarité** sont proposées aux collégiens de la 6^e à la 3^e. Les encadrants aident les collégiens à réaliser leurs devoirs, à réviser et donc à mieux comprendre leurs leçons. Les séances sont organisées en petits groupes pour mettre les élèves en confiance. Les parents, soucieux de connaître le degré d'avancement de leurs enfants, sont tout naturellement impliqués. Les échanges sont donc réguliers avec les familles. Cet accompagnement permet aux jeunes de regagner confiance en eux, en leurs capacités et de travailler dans des conditions appropriées. Il a déjà démontré des effets positifs.

Des séjours pour s'évader

Après un séjour ski organisé l'hiver dernier, le service municipal jeunesse propose cet été des mini-séjours (voir encadré) qui permettent d'offrir de vraies vacances à de jeunes Charentonnais, en particulier à ceux qui n'ont pas l'opportunité de partir avec leur famille. Il invite à l'évasion avec deux belles destinations choisies pour leurs activités susceptibles de

plaire au plus grand nombre et pour leur tarif permettant une accessibilité à tous, les familles payant en fonction de leur quotient familial, la Ville prenant à sa charge le complément.

S'éveiller à la culture

Un **studio de musique** dernier cri (doté d'un équipement et d'instruments professionnels) où l'on peut venir répéter ou réaliser des enregistrements est mis à la disposition des jeunes selon certaines conditions.

On peut aussi leur proposer un véritable accompagnement pour la production de leurs maquettes et de leurs projets, pouvant aller jusqu'à une représentation sur scène.

La **grande salle polyvalente** de 172 m² équipée d'une scène et d'une régie son et lumière permet une diversité de prestations scéniques comme des concerts, des pièces de théâtre ou des projections et accueille souvent des associations. Certaines d'entre elles implantées sur le territoire proposent des projets en direction des jeunes.

Ces associations locales s'investissent quotidiennement aux côtés du service municipal jeunesse dans la recherche d'idées de spectacles ou d'ateliers et dans l'élaboration d'une identité propre à ce lieu. Le but est de créer un lien entre cette salle et un public jeune mais aussi intergénérationnel. A titre d'exemple parmi les ateliers récemment créés et qui ont rapidement rencontré un vif succès, on peut citer la zumba avec différents créneaux horaires qui permettent d'accueillir non seulement des jeunes l'après-midi, mais également des majeurs actifs en soirée.

En peu de temps, le service jeunesse est devenu un catalyseur d'énergie qui contribue à l'épanouissement personnel. On en ressort enrichi par la rencontre et par la découverte. Il aide à faire de nos plus jeunes concitoyens des êtres équilibrés et ouverts sur le monde d'aujourd'hui auquel ils seront invités à prendre part.

Un nouveau secteur, composé de professionnels de la médiation et de la prévention, verra rapidement le jour. Ce secteur travaillera en partenariat avec le service Jeunesse. ■





Programme d'été des ALSH

Proposer, découvrir, rencontrer, élaborer des programmes d'activités, s'investir dans un projet collectif, sur la structure ou à travers l'Ile de France, les possibilités sont nombreuses et variées. L'équipe d'animation a décidé de faire voyager cet été les jeunes Charentonnais autour de la découverte du monde par la mise en place d'activités sportives, culturelles ou scientifiques à l'Espace jeunesse, ou sur des sites dédiés à l'animation, base de loisirs, piscine...

Une programmation variée de sorties a ainsi été imaginée sur le thème Paris et ses quartiers (Montmartre, la Villette, Notre Dame, l'Institut du monde arabe, ...) tandis que des ateliers cuisine, poterie, peinture sur verre, marionnettes, ou graff permettront aux jeunes de s'initier aux loisirs créatifs. Les plus sportifs pourront nager, pratiquer le ping pong ou s'initier à la planche à voile.

Espace jeunesse 7 bis, quai de Bercy. Horaires d'été des ALSH : du lundi au vendredi de 10h à 12 h et de 14h à 18h, samedi de 14h à 17h. (les horaires peuvent être modifiés en fonction de l'activité). Retrouvez le détail de la programmation estivale sur le site de la ville www.charenton.fr
Renseignements au 01.46.76.44.54.



Deux mini-séjours sympatiques

RAMBOUILLET

11- 13 ans du lundi 8 au vendredi 12 juillet

14 - 17 ans du lundi 15 au vendredi 19 juillet

Le camping Huttopia à Rambouillet, situé dans les Yvelines, en région parisienne, accueille les jeunes pour un mini séjour de vacances au vert et au calme proche de Paris où ils pourront profiter d'une piscine naturelle (écologique). Ce site est situé au cœur d'une superbe forêt domaniale au bord de l'étang d'or situé à deux pas du camping.

Les jeunes pourront y pratiquer des activités comme l'accrobranche, le VTT et la piscine.

Départ : lundi 8 juillet à 9h de l'Espace Jeunesse

Retour : vendredi 12 juillet à 18h à l'Espace Jeunesse pour les 11-13 ans.

Départ : lundi 15 juillet à 9h de l'Espace Jeunesse

Retour : vendredi 19 juillet à 18h à l'Espace Jeunesse pour les 14-17 ans.

BUTHIERS

11-17 ans du lundi 19 au vendredi 23 août

La base de Loisirs de Buthiers située au cœur de la forêt de Fontainebleau offre un dépaysement total avec ses pins et ses rochers. Les jeunes pourront profiter de toutes les facilités du centre de détente équipé (piscine, toboggan, pataugeoires, mini-golf), mais aussi, d'un centre astronomique unique en Ile de France ! Ils y seront hébergés sous des tentes de 3 places et participeront à l'organisation de la vie de groupe, préparant notamment les repas avec les animateurs.

De nombreuses activités sont proposées : accrobranche, piscine, Escalade, VTT, simulateur de glisse, parcours aventure....

Départ : lundi 19 août 2013 à 9h de l'Espace Jeunesse

Retour : vendredi 23 août à 18h à l'Espace Jeunesse.



Pour ces mini-séjours la participation financière est de 132 points. Pour connaître la valeur du point, appelez au 01.46.76.44.54. Retrait de la fiche d'inscription auprès de l'équipe d'animation du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

RUE DU PARC

Une rénovation nécessaire

Le tronçon de la rue du Parc compris entre l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue Labouret est très dégradé. En raison de la réalisation d'un ensemble immobilier dans cette partie de la rue, la Ville a préféré attendre l'achèvement de cette opération nécessitant le passage fréquent d'engins de chantier et de camions avant d'intervenir.

La livraison de cet immeuble est intervenue en début d'année, laissant ainsi la possibilité à la Ville de rénover cette chaussée qui en a bien besoin. Les travaux vont débuter le 1^{er} juillet pour une période de 6 semaines. Ils consisteront, dans un premier temps, à reprendre intégralement les trottoirs de la rue. Profitant de cette rénovation, la Ville va, à certains endroits, procéder à un élargissement des accotements pour un plus grand confort des piétons, tout en conservant la totalité du stationnement automobile.

Il s'agira, ensuite, de rénover la chaussée avec pour fil conducteur, certes un embellissement de la rue, mais surtout une plus grande sécurité des usagers. Ainsi, afin de limiter sur cette voie la vitesse des véhicules, une



surélévation de la chaussée va être pratiquée à la jonction de la rue du Parc avec la rue Labouret et deux coussins berlinois seront installés. Durant ce chantier, le stationnement et la circulation seront interdits. Toutefois, un accès sera préservé pour permettre aux riverains d'accéder à leurs parkings privés. ■

CŒUR DE VILLE

Des nouvelles du chantier

Les opérations de pavage de la chaussée et de dallage côté pair de la rue sont achevées. Durant la période estivale, les entreprises en charge de l'opération vont se charger du côté impair exception faite du tronçon situé devant La Poste, ce bâtiment étant en plein ravalement. Cette portion de la rue, comme le parvis de l'Hôtel de Ville, seront réalisés en septembre prochain. ■



EN BREF...

La sécurité avant tout

Le 31 mai dernier, la Ville a dû procéder à l'abattage en urgence d'un platane dans la rue Winston Churchill. Ce spécimen, que le service municipal des espaces verts a tenté de conserver le plus longtemps possible, avait été mis en sécurité les années précédentes ; mais son dépérissement, dû à un champignon, le rendait trop dangereux pour les piétons et menaçait de tomber sur les véhicules stationnés à proximité immédiate. Grâce à cette coupe, tout risque est à présent écarté. ■



Un chantier achevé à la fin de l'été

Comme le Maire, Jean-Marie Brétilon, l'avait annoncé en réunion de quartier le 15 mai dernier, le chantier de rénovation de la place Henri d'Astier visant à sécuriser les déplacements des piétons, à rendre le site plus convivial et plus fonctionnel s'est ouvert le 21 mai. A ce jour, la réalisation des rampes d'accès aux locaux de la place, la réhabilitation de l'assainissement et la réfection des zones endommagées du sol et en particulier celles se situant sur la dalle du parking souterrain sont achevées. Les prochaines semaines vont être consacrées à l'implantation du nouvel éclairage public, rappelons-le plus efficace et plus économe que le précédent, tant sur la place qu'au sein du jardin du Cardinal de Richelieu. L'opération se conclura par la rénovation du sol souple de l'aire de jeu du square. ■



GRDF VOUS INFORME

Soyez prudents lors de travaux dans vos jardins

Si vous envisagez des travaux dans votre jardin comme, par exemple, planter un arbre, refaire une clôture, créer une descente de garage, creuser une tranchée, ne prenez aucun risque, une canalisation de gaz passe peut-être juste à l'endroit où vous projetez d'intervenir.

C'est pourquoi Gaz réseau Distribution France vous recommande de vous renseigner auprès du service municipal de l'urbanisme pour consulter un dépliant entièrement dédié à ce sujet.

En cas d'accident :

- Interdire l'accès pour éviter d'autres accidents
- Ne pas toucher aux personnes blessées
- Appeler les pompiers au 18 et le SAMU au 15 si nécessaire

Si une odeur de gaz naturel venait à se faire ressentir lors des travaux :

- S'éloigner rapidement du lieu de l'incident
- Ne pas téléphoner à proximité afin d'éviter toute étincelle pouvant déclencher une explosion
- Contacter l'Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (numéro vert). ■



Enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 13.142 en date du 21 juin 2013, le Maire de Charenton-le-Pont a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Celle-ci porte principalement sur les points suivants : la notion de reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit, l'intégration de la notion d'architecture contemporaine et la suppression de la conservation d'espace de pleine terre pour les équipements publics, les extensions inférieures à 20 m² en rez-de-chaussée en zone UD et sur l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les parcs de stationnement.

Monsieur Martial Crison a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Madame Brigitte Bourdoncle en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, par le tribunal administratif de Melun. L'enquête se déroulera à la Mairie de Charenton-le-Pont, service urbanisme, du 15 juillet jusqu'au 14 septembre inclus, aux jours et heures d'ouverture habituels, exceptionnellement les mardis et vendredis, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire-enquêteur en Mairie. ■

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie, au service urbanisme, le lundi 2 septembre de 14h à 17h, le mercredi 11 septembre de 9h30 à 12h et le samedi 14 septembre de 9h30 à 12h.

SQUARE DU CARDINAL DE RICHELIEU ET PARC DE CONFLANS DE CONFLANS

Fermeture des portes à 21h

Suite aux tapages nocturnes subis par les riverains et les actes de vandalisme perpétrés par des groupes de "couche-tard", la Ville a décidé de procéder, durant la période estivale, à la fermeture des jardins du Cardinal de Richelieu et du parc de Conflans **dès 21h**. Les autres parcs de la ville, ne jouxtant pas directement des habitations, resteront ouverts. ■

OUVERTURES ADMINISTRATIVES Horaires d'été 2013

Etat-civil, formalités administratives

16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.46.50

Horaires inchangés du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Pour les cartes d'identité :

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Pour les passeports :

uniquement sur rendez-vous, à prendre au
préalable en téléphonant au 01.46.76.46.50

Pas de permanence le samedi matin
en juillet et en août

Dernière permanence : le samedi 6 juillet

Reprise : le samedi 7 septembre

Service Enfance

16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Fermeture le mardi après-midi

Médiathèque des Quais

36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Ouverte du 3 juillet au 1^{er} septembre inclus :
le mardi de 14h à 19h et le samedi
de 10h à 17h

Médiathèque de Bercy

7/9, rue du Nouveau Bercy

Tél. 01.46.76.65.00

Ouverte 3 juillet au 1^{er} septembre inclus :
le mercredi de 10h à 17h et le vendredi
de 14h à 19h

T2R / Petit t2r

107, rue de Paris à Charenton

Fermeture estivale du 1^{er} juillet
au 10 septembre 2012.

Réouverture de la billetterie le 11 septembre
Tél. 01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr

CCAS - Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux

Le Service de la Solidarité

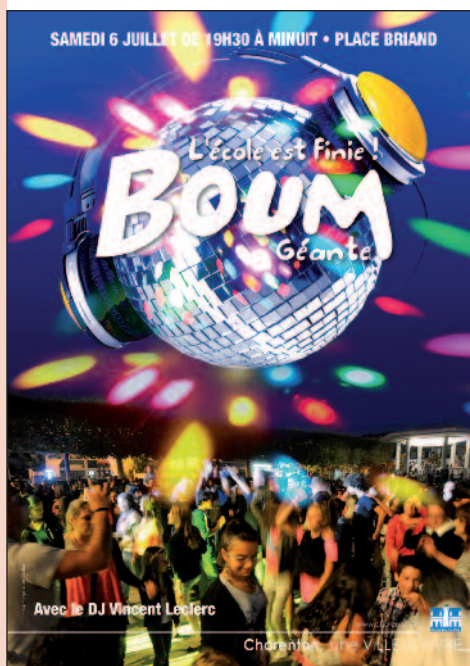
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Fermé le mardi après-midi.

INFORMATIONS PRATIQUES ET LUDIQUES

Quartiers d'été

Avec la fin de l'année scolaire, Charenton prend ses quartiers d'été avec ses animations, ses horaires modifiés et les premiers rendez-vous de la rentrée que vous ne sauriez manquer.



L'ÉCOLE EST FINIE

La place Aristide Briand retrouve ses airs de Dance Floor

Rien de tel que de commencer les vacances en dansant ! C'est pourquoi, cette année encore, la Ville renouvelle sa boum géante, "L'école est finie", sur la place Aristide Briand le samedi 6 juillet de 19h30 à minuit.

Pour que tous les participants puissent profiter pleinement de cette animation, le DJ Vincent Leclerc débutera la soirée par une ambiance propice à attirer sur la piste les plus jeunes danseurs et leurs familles. Au fil du temps, les choix musicaux évolueront pour atteindre une

atmosphère digne des meilleures discothèques parisiennes. Comme l'an passé, karaoké et "Lip Dub live" (captation vidéo de la foule diffusée sur écran géant) viendront ponctuer la soirée. Pour tenir toute la nuit, les danseurs auront gratuitement à leur disposition des bars à eaux et à sirops. ■

14 JUILLET

Feu d'artifice

Comme le veut la tradition, Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice proposeront à leurs habitants, le dimanche 14 juillet à partir de 22h30, un feu d'artifice.

Visible depuis le quai Fernand Saguet et le Pont de Charenton, ce spectacle pyrotechnique intitulé "Fantastic'Ô" sera consacré à l'eau et en particulier à la Marne. ■



TOUS AU CLUB

Un été pour toute la famille

A chaque nouvelle édition de l'opération estivale "Tous au Club", la Ville renouvelle les animations ayant été les plus plébiscitées mais tient également à innover. Au rang des succès des années précédentes, les plus jeunes participants de "Tous au club" 2013 retrouveront, **du 12 juillet au 4 août, les trampolines, les bacs à sable, les pratiques du mini-golf et le circuit de mini-motos.**

Cette année, les nouveautés s'adressent à celles et ceux, adultes ou jeunes de plus de 14 ans, qui accompagnent des enfants au club et qui, jusqu'alors profitaient confortablement du plein air installés sur des transats à l'ombre des parasols. Cet été, ils sont invités à mettre à profit ces temps de loisir pour leur bien-être et leur forme. En effet, **un espace fitness** sera installé sur la place Briand avec des équipements libre d'accès comme des vélos de cardio-training, des vélos elliptiques, des marcheurs de fond, etc. Par ailleurs, chaque après-midi, de 14h à 19h, un moniteur sportif diplômé proposera **des cours de step** et régulièrement, les professionnels de l'Espace 24, animeront un espace détente où il sera possible de bénéficier gratuitement de **massages de shiatsu** assis.



Pour compléter l'esprit "wellness" (bien-être) de l'édition 2013 de "Tous au club", il sera demandé de considérer la place Aristide Briand comme **un espace non-fumeur** et pour celles et ceux qui ne pourraient vraiment pas se passer de leur cigarette, la Ville mettra à leur disposition des cendriers de poche afin de conserver cet espace dédié aux enfants irréprochable en terme de propreté et d'hygiène. ■
Retrouvez le programme de "Tous au Club" en pages centrales et sur www.charenton.fr

PISCINE

La grande bleue tout près de chez vous

Envie de profiter de vos vacances pour faire quelques longueurs ou partager un moment ludique en famille ? La piscine municipale sera ouverte tout au long du mois de juillet puis fermera ses portes **du lundi 5 août au dimanche 8 septembre** pour travaux obligatoires de vidange.

Horaires d'ouverture

du 1^{er} juillet au dimanche 4 août :

- du lundi au vendredi : 12h à 13h30 puis de 14h à 19h
- samedi : de 10h à 13h et de 14h à 19h
- dimanche : de 8h à 13h ■

Palais des sports Télémaco-Gouin

4 bis, rue Anatole France

Tél. 01.46.76.44.90.



OUVERTURES ADMINISTRATIVES

Horaires d'été 2013

Le Service Petite Enfance

Ouvert tout l'été les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 17h15.

Fermé le mardi après-midi et le jeudi.

Direction de l'Economie et de l'Emploi

12, rue du Cadran - Tél. 01.46.76.50.00

Ouverture en juillet de 9h à 12h

Fermeture au public du lundi 5 août au vendredi 23 août inclus sur Charenton et du lundi 29 juillet au vendredi 30 août inclus sur Saint-Maurice.

Espace Jeunesse

7 bis, quai de Bercy

Tél. 01.46.76.44.50

Ouvert de 14h à 19h en juillet et août

Transport municipal

La navette ne circulera pas du 8 juillet au 31 août inclus 2013.

Police municipale

8, place Henri d'Astier (Bercy)

Tél. 01.43.68.02.93

Ouverture en juillet et août

Pour l'accueil du public :

- du lundi au vendredi de 8h à 17h

Tél. 01.43.68.02.93.

Les effectifs de la Police municipale seront sur le terrain :

- du lundi au vendredi de 8h à 22h30
- le samedi de 9h30 à 17h
- le dimanche de 10h à 18h (jusqu'à fin juillet)

Contact téléphonique possible du lundi au vendredi 8h à 22h30

sur le 06.20.29.00.12

En cas d'urgence, composez le 17.

Permanence d'avocats

Consultations juridiques gratuites

Maître Carminati :

de 14h à 17h, les 12 et 26 juillet, les 9 et 23 août

Maître Roubert :

de 13h20 à 16h20, les 10 et 24 juillet et le 28 août

Maître Pascal :

de 14h30 à 17h30, le 8 juillet

Pour les prises de rendez-vous, téléphonez à l'accueil de l'Hôtel de Ville au 01.46.76.46.76.



FERMETURE DES BOULANGERIES

Au Duc de Valmy

3, place des Marseillais
Centre Cial. La Coupole - 01.43.78.60.02.
Ouvert tout l'été

Boulangerie Chenib

3, rue du Pont - 01.43.75.88.61.
du 3 août au 27 août inclus

Boulangerie du Théâtre

84, rue de Paris - 01.43.78.77.16.
Du 31 juillet au 25 août inclus

Boulangerie Duarte

4, rue du Général Leclerc - 01.43.53.98.29.
Du 9 juillet au 6 août inclus

Boulangerie Pâtisserie Flandrin

1, rue du Général Leclerc - 01.43.68.05.05.
Du 5 août au 2 septembre inclus

Boulangerie Lys Jean-Rémy

125, rue de Paris - 01.43.78.75.67.
Du 8 juillet au 7 août inclus

Boulangerie, pâtisserie Liberté

137, rue de Paris - 01.43.68.40.28.
Ouvert tout l'été

L'Atelier de Christophe

61, rue de Paris - 01.43.68.32.90.
Ouvert tout l'été

L'épi de Charenton

15, place Bobillot - 06.66.08.00.84.
Ouvert tout l'été

Pain Tradition

193, rue de Paris
09.81.73.14.61. - 07.60.08.37.40.
Du 5 août au 26 août inclus

DATES À RETENIR

Préparez votre rentrée !

Forum des associations

Le dimanche 8 septembre au marché du centre, le monde associatif donne rendez-vous dès 9h30 et jusqu'à 18h à tous les Charentonnais désireux de découvrir les activités sportives, culturelles, ... proposées sur la ville et souhaitant s'y inscrire ou inscrire leurs enfants. Comme l'an passé, un stand dédié au bénévolat sera également à la disposition de toutes celles et ceux qui ambitionnent d'offrir de leur temps à l'action associative charentonnaise.

Vous découvrirez l'intégralité du programme de cette journée phare de Charenton dans le magazine de septembre.

Réception

des nouveaux habitants

La Ville organise, chaque année, une matinée conviviale d'information et de rencontre au cours de laquelle, les nouveaux Charentonnais peuvent rencontrer le Maire, les élus, mais aussi découvrir la ville, son histoire et ses équipements sportifs, associatifs et culturels.

Pour y participer, les nouveaux habitants, ou tous ceux qui veulent redécouvrir

leur ville, sont invités à se faire connaître auprès de la Direction de la communication événementielle et des relations publiques au 01.46.76.48.12 ou par mail communication@charenton.fr

Cette année, ce rendez-vous est prévu le samedi 14 septembre à partir de 10h à l'Hôtel de ville.

Bourse aux jouets

et fête au parc de Conflans

La bourse aux jouets organisée dans le parc de Conflans éveille à chacune de ses éditions l'âme de commerçant de nos plus jeunes Charentonnais. Occasion unique de se défaire des jeux dont ils n'ont plus l'utilité, c'est aussi pour eux la possibilité de faire des affaires tout en s'amusant grâce aux nombreuses animations qui viendront s'installer, le dimanche 15 septembre de 14h à 19h, dans le parc de Conflans.

Les bulletins d'inscription seront distribués dans chaque foyer début août et seront, par ailleurs, disponibles sur le site Internet de la ville www.charenton.fr ■

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Des idées de randonnées

Le Comité Départemental du Tourisme a publié un guide présentant 8 circuits à pied dont deux nouveaux et 5 circuits à vélo. Autour de trois thématiques ("Paysages industriels et urbains", "Comme à la Belle Epoque" et "Au plus près de la nature"), les randonneurs sont ainsi invités à découvrir toutes les richesses du département et la diversité de ses territoires, son patrimoine naturel, culturel et architectural.

Ils peuvent également enrichir leurs balades grâce aux sites touristiques et aux activités de loisirs indiqués à proximité des parcours.

Nouveauté : les randonneurs peuvent désormais suivre les circuits en direct depuis leur téléphone portable en utilisant le QR code ci-dessous. D'autres idées de balades (parcs départementaux, parcours signalétiques, circuits des villes, espaces boisés, balades sur l'eau, etc.) sont proposées sur www.tourisme-valdemarne.com.



Sur ce site, il est également possible de recevoir gratuitement le magazine des randonnées à la rubrique "Commande de brochures". ■





OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit léger !

Pour profiter pleinement de vos vacances sans vous soucier de ce qui pourrait arriver à votre habitation en votre absence, la Police municipale vous propose de vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Le but de cette prestation entièrement

gratuite est de lutter contre les cambriolages. Pour ce faire, pendant votre absence, les policiers municipaux effectuent des rondes inopinées à votre adresse. Afin de bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, les habitants et commerçants, qui s'absentent de Charenton pendant plus de 7 jours consécutifs, sont invités à se présenter au moins 48 heures avant leur départ à la Police municipale muni du formulaire ci-dessous dûment rempli. Ce formulaire peut également être

retiré directement auprès de la Police municipale ou téléchargé sur le site www.charenton.fr.

Par ailleurs, il est vivement conseillé aux automobilistes qui ne partent pas avec leur véhicule en vacances de consulter le site de la ville pour s'assurer que l'emplacement qu'ils ont choisi pour se garer en leur absence n'est pas concerné par des travaux et donc susceptible d'être temporairement interdit au stationnement sous peine de retourner leur voiture en fourrière à leur retour.

Police municipale - 8, place Henri d'Astier - Tél : 01.43.68.02.93. ■



N° O.T.V. (partie réservée à l'administration) :

Date de la demande : Lieu de séjour :

Nom : Adresse :

Prénom :

Adresse : Téléphone pour vous joindre :

.....

Téléphone : Jour de départ : / / 2013

Courriel : Jour de retour : / / 2013

Maison individuelle Maison Mitoyenne Éclairage automatique : non oui

Appartement intérieur extérieur

(Bâtiment : Escalier Étage) Horaire de fonctionnement :

Local commercial Autre De h à h

Code accès : non oui En cas de besoin, autorisez-vous la Police à pénétrer dans

Code : votre propriété ?

Résidence sous alarme : non oui oui non

Personne à prévenir en cas d'urgence **Personne en possession des clefs autorisée à pénétrer**

dans les lieux en votre absence

Nom : Nom :

Adresse : Adresse :

.....

Téléphone : Téléphone :

Statut (parents, voisin ...) : Statut (parents, voisin ...) :

Observations complémentaires :

Signature du demandeur

Afin d'éviter toute indiscretion à cette déclaration et pour bénéficier de cette opération, il est impératif que vous vous présentiez à l'accueil du poste de la police municipale (01.43.68.02.93 / 06.20.29.00.12) pour remettre ce présent formulaire, accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture électricité...)

COMITÉ DE JUMELAGE

Big lunch sous le soleil de la place Briand

Le 2 juin dernier, un soleil timide faisait son apparition sur la place Aristide Briand. Cette météo clémente a incité de nombreux Charentonnais à sortir pour l'un des tout premiers pique-niques de l'année.

La section Grande-Bretagne du Comité de jumelage avait organisé ce rendez-vous familial et convivial en disposant, sur la place, des tables, des chaises et toute la logistique nécessaire pour s'amuser. Elle avait prévu aussi la décoration, des jeux pour petits et grands et des musiciens qui reprenaient quelques grands standards du rock anglais grâce à un excellent orchestre.

Des familles et des petits groupes d'amis ont eu la possibilité de s'initier à un loisir tout à fait singulier, le quidditch.

Ce sport, inspiré de la série de romans Harry Potter écrits par J. K. Rowling, était représenté par l'équipe des "Paris Phoenix Quidditch".

Ces jeunes gens passionnés sont venus initier les enfants présents, avec pédagogie et humour, à cette pratique peu commune puis ont disputé un match d'exhibition. ■



COURS DE LANGUES Réinscriptions lors du Forum des Associations

Tout au long de l'année, le Comité de jumelage propose des cours de langues aux Charentonnais.

Les sections Allemagne, Grande-Bretagne, Israël et Italie préparent ainsi différentes activités, conférences et cours en fonction du niveau des participants.

Rendez-vous est donné à celles et ceux qui souhaitent s'inscrire lors de la journée du Forum des Associations le dimanche 8 septembre.

STAGES

Remise à niveau en anglais

Avant la rentrée scolaire, la section Grande-Bretagne du Comité de jumelage propose aux collégiens et lycéens des stages de remise à niveau en anglais du lundi 19 au samedi 31 août prochains.

Avec l'aide d'un enseignant anglophone qualifié, les jeunes pourront ainsi, en fonction de leur classe et leur niveau, retrouver confiance et parler avec plaisir.

Renseignements et inscriptions

auprès de M. Blandet : 06.12.16.42.21

ou par mail bjblandet.charenton.trowbridge@gmail.com
avant le 10 août.

SAVATE BOXE FRANÇAISE

Tension et émotions au Défi des champions

Le samedi 1^{er} juin s'est déroulé le Défi des champions de savate boxe française dans un palais des sports Nelson Paillou plein à craquer. Cette soirée avait été délibérément placée sous le signe du show, avec la présence d'un orchestre et d'un groupe de danse fort apprécié (vu dans l'émission "La France a un incroyable talent"). Pour l'émotion, un frisson a parcouru l'assistance lorsqu'un petit chanteur de Charenton a interprété le standard de Leonard Cohen "Alleluia" avant le début des combats. Les défis entre boxeurs italiens et français et entre tenants de disciplines différentes avaient quelque peu chauffé la salle (comme c'est parfois le cas en boxe).

Ainsi plusieurs boxeurs ont dû effectuer une deuxième pesée en deux jours à la demande de certains officiels. Du coup les combattants sont montés sur le ring avec une volonté très nette d'en découdre. Ce gala a donc été riche d'intensité, loin de certaines soirées édulcorées où les boxeurs s'accrochent en attendant le gong final. On a ainsi pu assister à deux superbes mises hors combat (équivalent du KO). Les boxeurs charentonnais se sont montrés particulièrement brillants, avec la victoire surprise mais incontestable de Clarisse Chauffour sur Malika Est Adi et les succès convaincants de Mathieu Fontaine dit "le chacal" et de Stéphane Ecanvil sur leurs adversaires transalpins. ■

JUDO

Anthony Magne sur la voie royale



Un grand espoir du judo français est charentonnais. Il ne ménage pas ses efforts pour parvenir au sommet.

Anthony Magne a commencé le judo à l'âge de 6 ans à Charenton. Après une 3^e place au championnat d'Ile-de-France minimes, il a continué au club partenaire de Maisons-Alfort plus axé sur la compétition. Il a par la suite passé 3 ans en section sport-étude au Pôle espoir de Dijon où il a obtenu son Bac. Anthony est revenu à Charenton depuis deux ans. Il s'y entraîne dur ainsi qu'à l'institut national du judo tout en

préparant un BTS de management des unités commerciales. Anthony a obtenu récemment sa ceinture noire 2^e dan. Il évolue, depuis 2011, en catégorie moins de 81 kg. *"Je suis bien à ma place dans cette catégorie, explique-t-il, car mon poids de forme est de 80 kg."*

Ambitieux pour les championnats de France

Anthony a déjà un beau palmarès national (vice-champion de France universitaire de 2^e division et 5^e des championnats de France par équipes 1^{re} division). Il vient juste de se qualifier pour les championnats de France de judo 1^{re} division qui se dérouleront en novembre à Marseille. *"Cette qualification est la récompense de tout le travail accompli ces deux dernières années. Je vais m'entraîner dur cet été en participant au stage de l'équipe de France à Houlgate. Il faudra être performant le jour J. Mon ambition est de figurer dans le top 5 pour disputer des tournois internationaux."* Depuis septembre 2012, Anthony donne des cours de judo aux petits de 4/7 ans au club de Charenton le mercredi après-midi, là même où il a commencé il y a tout juste 15 ans.

Anecdote amusante, Anthony était dans la même classe qu'Evan Fournier (dont le père était judoka) en 6^e au collège de la Cerisaie à Charenton, les 2 garçons étant nés en 1992. Un bon cru pour les sportifs charentonnais ! ■

LOTUS VIET VO DAO

Derniers lauriers

La saison sportive se termine en beauté pour l'Association martiale charentonnaise, puisque samedi 13 avril, lors de la première coupe de France technique de Vo Co Truyen organisée à Lognes par la FFKDA, le club du Lotus a remporté deux médailles. Frédéric Nuissier (membre de l'équipe de France en combat) a obtenu la médaille d'argent en Quyen libre (enchaînement codifié), tandis que Pierre Nivollet est monté sur la troisième marche du podium en Quyen imposé. C'est un très beau résultat pour ces deux compétiteurs.

Notons que le 9 juin, le directeur technique de l'Association du Lotus, Sebastian Podstawski a passé avec succès le 5^e dan avec les félicitations du jury de la FFKDA! Un pas de plus dans l'excellence ! ■



FRUITS ET LÉGUMES

Un stand "bio" arrive dans votre marché

Depuis le début de l'été, un nouveau stand a fait son apparition sur le marché aux comestibles. Situé tout près de l'entrée de la piscine, ses étals colorés présentent des produits bio, disposés avec soin. Pour Sébastien Diverger et sa femme, s'installer au marché de Charenton, c'était comme une évidence. Habitant à proximité, ils aspirent en effet à exercer et à faire connaître une activité respectueuse de l'environnement et des hommes. Le stand qu'ils ont appelé "les têtes vertes, le marché" propose des fruits et des légumes de saison, ainsi que des produits d'épicerie, comme le riz, le miel ou encore des fruits secs.

Tout ici est bio et c'est avec exigence qu'ils privilégient des produits cultivés et transformés en France. Depuis 1998, Sébastien défend avec ferveur l'agriculture biologique, mettant en avant ses valeurs de transparence et de goût. Les connaisseurs et les curieux pourront se rendre compte par eux-mêmes et se faire leur propre idée en découvrant le stand. ■

Les têtes vertes, le marché, les mercredis et samedis matins



NTIC

Le spécialiste des outils informatiques

L'oeil vif, Medhy Bouras ne perd pas de temps. Il perce très vite les secrets de votre panne informatique. Son expérience, son sens du service, il a choisi de les mettre au profit de ses clients avec sa société "PC informatique". PC comme "personal computer" mais aussi comme "Paris Charenton", un petit moyen mnémotechnique qu'il explique avec un large sourire, "c'est dans la rue de Paris, à Charenton". En haut de la partie piétonne de la rue, il a installé son local commercial. Son concept est simple, proposer à la fois du dépannage et de la vente informatique. Sur place ou à votre domicile, il configure un logiciel, vous aide à installer votre boîtier TNT, votre scanner, vous explique le fonctionnement d'une tablette numérique et tant d'autres petites réparations et coups de main bien utiles. PC ou Mac, il saura s'adapter à vos besoins et sait être pédagogue. Il réalise des devis, puis vous convenez ensemble d'une formule, d'un cours ou d'une réparation à domicile. ■

PC Informatique - 42, rue de Paris - Tél. 01.83.42.87.07 - www.pc-informatique.com - Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 19h.

EMPLOI

Le cabinet Victoire, votre allié en matière de recrutement

Guillaume Colein et Ludivine Bourahla sont des spécialistes du recrutement. A eux deux, ils totalisent 16 ans d'expérience dans ce domaine. Comptabilité, finance, management et administration, ils procèdent avec transparence et dévouement à la recherche d'offres d'emploi en CDI et CDD. Responsables de l'agence Victoire, ils se considèrent un peu comme "des agents de carrière", c'est à dire qu'ils apportent une aide méthodologique et des conseils précieux aux candidats. D'ailleurs, sur le site Internet de leur agence, Guillaume et Ludivine ont mis à disposition des utilisateurs une base de données dédiée aux CV, appelée autrement "Cvthèque". Ils sont à l'écoute du marché de l'emploi et cherchent sans cesse à tisser de nouveaux réseaux. Tous deux Charentonnais, ils ont à cœur de faire connaître leur sérieux et l'esprit de confidentialité propre au métier qui les anime. ■

Cabinet Victoire - 98, rue de Paris - Tél. 01.55.09.18.20

www.cabinet-victoire.fr - ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.



Les écoliers charentonnais à l'ère du numérique

Convaincue de l'importance du numérique éducatif, la Ville équipe progressivement les écoles élémentaires charentonnaises d'outils performants et innovants. Chariots numériques, tableaux interactifs : ces investissements offrent aux enfants les meilleures chances pour apprendre et réussir.

La stratégie numérique repose sur la mobilisation des acteurs académiques. L'Education nationale a joué un rôle moteur dans cette entrée du numérique à l'école. La mise en place dans les 5 écoles élémentaires charentonnaises s'est faite avec une approche méthodique. La Ville et l'Inspection d'Académie ont ainsi signé en 2005 une première convention permettant alors de doter chaque classe de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de deux ordinateurs et chaque classe de cycle 2 (CP et CE1) d'un ordinateur. En 2012, elles décident d'encourager plus encore l'accès aux technologies avec une deuxième convention. Aujourd'hui, il s'agit d'un partenariat tripartite où Ville, Inspection d'Académie et équipes éducatives travaillent ensemble pour donner aux jeunes élèves des outils pratiques, innovants et performants.

Un cadre pédagogique enrichi

Peu à peu, les écoles changent leurs habitudes et font entrer de nouveaux équipements dans leurs classes. Des usages différents apparaissent avec un vocabulaire nouveau, comme les "clics", les logiciels ou les souris ! C'est ainsi qu'arrive à Charenton la classe mobile. C'était une préconisation de notre ancien Inspecteur d'Académie ainsi que du conseiller TICE* du Recteur. Il s'agit d'un meuble contenant 16 ordinateurs portables, une borne d'accès sans fil à Internet, un dispositif de vidéo-projection et des branchements électriques. Les ordinateurs sont reliés entre eux grâce au Wifi et l'ordinateur "maître" peut prendre à distance le contrôle de tous les autres postes. **Ce dispositif permet de transformer n'importe quelle salle de cours en véritable salle multimédia.** Dans une école, ce chariot numérique peut se transporter aisément d'une classe à l'autre, donnant accès au plus grand nombre à la technologie.



Il existe aussi un autre équipement à la disposition des équipes, **le tableau numérique interactif** ou TNI. Associé à un ordinateur et un vidéoprojecteur, il permet d'écrire, comme avec un tableau traditionnel, mais surtout d'insérer des documents (cartes géographiques, images, sons, vidéos etc.). La souplesse de son utilisation permet à l'enseignant de répondre aux besoins de chaque enfant et son aspect ludique favorise la capacité d'attention et la compréhension de la classe.

Former, encourager, accompagner

C'est un conseiller TICE de l'Inspection d'Académie, qui est chargé du suivi des projets d'équipement, de l'information et de la formation des personnels. Il les accompagne dans ces nouveaux usages pédagogiques, pour qu'à leur tour, ces enseignants puissent proposer à leurs élèves des activités où le numérique a sa place. Bien sûr, pour certains, cette adaptation est naturelle, juste prolongement des usages informatiques qui font notre quotidien. Certains choisissent de mutualiser leurs compétences, en pratiquant le décloisonnement. Pour d'autres

enfin, il conviendra d'entamer d'autres formations ou types de projets. Nous constatons en effet, avec le conseiller TICE, que tous les enseignants n'ont pas la même envie ou la même aisance face à l'outil informatique ; d'où une mise en place progressive du numérique au sein des écoles. Celles-ci sont équipées selon leur demande pour répondre à un projet pédagogique.

De son côté, la Ville a passé un contrat de maintenance avec une société implantée à Charenton pour assurer la veille et l'assistance nécessaire. A la rentrée prochaine, ce sont 8 nouvelles classes qui vont être équipées de tableaux numériques interactifs. L'effort considérable de la Ville est cité en exemple par l'Inspection d'Académie qui a d'ailleurs souhaité l'accompagner en laissant définitivement un TNI installé initialement en test à l'école Briand et en équipant l'école Desnos. En 2014, il est d'ores et déjà prévu d'aborder la question de l'équipement des écoles maternelles. Votre magazine municipal ne manquera pas de vous en faire part. ■

* Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

AGENDA DU SERVICE RETRAITÉS

Conférence

Rémy Baraton, Adjudant-Chef de la Police municipale viendra animer une conférence sur le thème de la **prévention et de la sécurité** pendant la période estivale le vendredi 12 juillet à partir de 15h à la résidence Jeanne d'Albret, au 12 de la rue Paul Eluard.

Inscriptions au 01.45.18.36.34

Nouveauté !

Un club ouvre ses portes à la verrière de Bercy. Les mardi 9 et 23 juillet ainsi que les mardis 6, 20 et 27 août sont dédiés aux jeux, avec du tarot, du bridge, des espaces de discussions... ainsi qu'une collation ! Pour se rendre sur place, il est possible de faire appel au Bus Services (gratuit).

Verrière de Bercy - 4, place Henri d'Astier



Les projections cinéma sont maintenues en juillet et août. Elles se tiennent au 3^e étage du centre Alexandre Portier. Afin d'échanger leurs impressions, les participants sont invités à poursuivre ce moment autour d'un verre, en toute convivialité. La programmation est variée pour le plus grand plaisir de tous. Cinq dates sont prévues : jeudi 18 juillet, avec "La dame de fer", jeudi 25 juillet avec "Le sourire de Mona Lisa", jeudi 8 août, avec "Les Tuches", jeudi 22 août, avec un documentaire intitulé "Piaf" et enfin jeudi 29 août avec "Thérèse Desqueyroux".

Les projections ont lieu à 14h30 et la participation financière est fixée à 3,10 €/séance.

Service retraités - C.C.A.S.

Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux

Guide

Une brochure très détaillée est disponible dans les différents centres administratifs de la ville, ainsi qu'au Centre Alexandre Portier.

Elle renseigne sur les différentes sorties prévues cet été, ainsi que sur les modalités d'inscription. Elle est en outre consultable sur le site Internet www.charenton.fr



COLLOQUE SANTÉ

Du répit pour les aidants

Le Docteur Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué à la santé, a réuni le 19 juin dernier plusieurs professionnels pour évoquer le sujet délicat de l'entourage des patients de la maladie d'Alzheimer. La soirée a débuté avec la projection d'un film intitulé "les oubliés d'Alzheimer", réalisé par l'association Aiguemarine avec l'aide de la Ville. Le public a ensuite pu poser et échanger avec deux membres de l'équipe de réalisation, Catherine Harnois et Jacques Meaudre. Christiane Corre, présidente de France Alzheimer Val-de-Marne, le Docteur Mylène Barret des Hôpitaux de Saint-Maurice, Christine Toumieux, directrice de d'Ehpad Lanmodez de Saint-Mandé, ainsi qu'une aidante ont apporté chacun leur contribution sur le **sujet en soulignant l'importance pour ces personnes de prendre ce qu'ils ont appelé "du répit"**. Il existe en effet des soutiens, des associations, des lieux "ressource" où l'on peut s'autoriser parfois à être un peu égoïste en reprenant des forces et surtout échanger, parler, sortir de l'isolement. Avec de nombreux témoignages des personnes présentes, cette table-ronde a permis de mettre en lumière une question de société moins connue du grand public : le soutien à apporter aux aidants. ■

ATTENTION !

La vigilance est de mise

Prévention canicule

Si vous avez 65 ans ou plus, 60 ans et reconnu inapte au travail ou encore si vous êtes un adulte handicapé, le service Retraités vous invite à vous faire connaître afin de participer au dispositif de prévention canicule. Grâce à cette inscription, en cas de grandes chaleurs et de lancement du plan d'alerte et d'urgence déclenché par la Préfecture du Val-de-Marne, des agents pourront vous téléphoner régulièrement afin de vous apporter des conseils et surtout une assistance en cas de problème. ■

Service Retraités - C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux.

Démarchage abusif

L'été arrivant, il convient néanmoins de **rester très vigilant face aux sollicitations** de personnes peu scrupuleuses. En effet, certains individus n'hésitent pas à prendre contact avec vous, sous l'appellation "onze télécom" ou autres... pour vous démarcher. ■

Dans ce cas, il faut absolument **contacter la Police municipale au 01.43.68.02.93.**



GRAND FORUM

17^e édition du Carrefour de l'Emploi

C'est devenu, au fil du temps, le rendez-vous annuel en faveur de l'emploi : le Carrefour de l'Emploi de l'Est Parisien. Il aura lieu le **jeudi 26 septembre prochain au Pavillon Baltard**, à Nogent-sur-Marne. Sur place, il y sera question de création, de formation, de recrutement mais aussi d'accompagnement. Ainsi, dix villes et des partenaires spécialistes de l'emploi, du développement économique et du monde de l'entreprise vont s'associer pour proposer une manifestation dynamique et efficace. Chaque année, cette rencontre est teintée d'une thématique, ainsi, en septembre prochain, il sera portée une attention toute particulière aux valeurs véhiculées par l'économie sociale et solidaire.

EMPLOI

Chercher son chemin

Il est loin d'être chose aisée, lorsque l'on est jeune demandeur d'emploi ou en reconversion professionnelle, de déterminer son projet avec précision. C'est pourquoi la Direction de l'économie et de l'emploi vient de faire l'acquisition d'un nouvel outil afin d'accompagner ces personnes en mettant à leur disposition **une borne interactive dédiée aux métiers**. Simple d'utilisation, ludique, celle-ci permet d'accéder à 400 reportages qui présentent des témoignages et des parcours de professionnels avec des informations pratiques.

Pour qui n'a pas déterminé son projet, cette borne, avec son écran tactile, est un formidable explorateur de métiers. Elle permet, avec l'outil "recherche par thèmes", d'associer un ou plusieurs thèmes afin de visionner, le ou les films en rapport avec ses envies professionnelles. Mais pour qui a déjà des indices sur son orientation, il trouve rapidement les informations utiles à la réalisation de son projet. Cet outil pédagogique est à disposition du public, au 12 de la rue du Cadran. Il est accessible librement le matin de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi.

Direction de l'économie et de l'emploi - 12 rue du Cadran - Tél. 01.46.76.50.00



COMMÉMORATION



Cérémonie du 18 juin

La Communauté de communes et le monde combattant ont célébré le 18 juin dernier le **73^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle**. La cérémonie s'est tenue devant la stèle du Général de Gaulle, dans le quartier de Bercy. Le Maire, Jean-Marie Brétillon a, pour l'occasion, lu le discours alors prononcé depuis les studios londoniens de la BBC par le Général de Gaulle, dans lequel il appelle à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et prédit la mondialisation de la guerre. Il est maintenant considéré comme le texte fondateur de la Résistance française.

CÉRÉMONIE

69^e anniversaire de la Libération

Charenton et Saint-Maurice se réuniront, le **dimanche 25 août prochain**, pour célébrer le 69^e anniversaire de la Libération des deux villes par les Alliés. Ce moment symbolique pour le monde combattant se déroulera sur la place Charles de Gaulle à Saint-Maurice à partir de 11h.

Comme toujours, un car sera mis à la disposition des Charentonnais pour se rendre sur place. Le rendez-vous est fixé à 10h15 sur la place Ramon.

Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes



Lecture de contes en plein air. Organisé par les Médiathèques Charenton-Saint Maurice, cette animation est en accès libre. Renseignements au 01.45.18.81.71. ou sur : mediatheques.charenton-saintmaurice.fr

JEUDI 11 JUILLET

L'éventail de Tengu

15h - Square de la Cerisaie à Charenton
Par la compagnie Métaphore. Suivant la tradition japonaise, un conteur des rues arrive à vélo avec son kamishibai, (petit théâtre de bois et de papier). Très vite rejoint par un apprenti, ils jouent ensemble de la flûte et du koto (harpe japonaise) et nous invitent à découvrir L'éventail de Tengu. A partir de 5 ans.

JEUDI 18 JUILLET

Premier envol

15h - Esplanade Delacroix à Saint-Maurice
Par l'association Racont'art. Contes inédits de petits héros à peine sortis du nid : un œuf globe-trotter, un petit chat perdu, deux ours trop gloutons... Avec Sylvie à l'accordéon et Philippe à la guitare. A partir de 3 ans.

JEUDI 25 JUILLET

Il pleut, il mouille...

10h30 - Jardin du Cardinal de Richelieu à Charenton
Par la compagnie Métaphore. Conte, comptines, jeux de doigts et de sons. Grand voyage au fil de l'eau, au fil des mots, d'une goutte d'eau... Elle rêve de retrouver son nuage, tout là-haut... De 6 mois à 3 ans.

DU 1^{ER} AU 16 AOÛT

Les bulles'arts...



14h-18h - Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations. 25 € par enfant, fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. www.atelierscouleurs.org

DIMANCHE 4 AOÛT

Pâtisserie et création

14h-18h - Ateliers intergénérationnels. 35 €, 25 € (adh° 15 €). Tous les dimanches, Nataly Guetta propose dans son atelier des activités loisirs créatifs à partager en famille. Fournitures comprises et goûter offert.

Autres séances les dimanches 23/06, 30/06
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org

DIMANCHE 11 AOÛT

Peinture sur verre

14h-18h - Ateliers intergénérationnels. 35 €, 25 € (adh° 15 €). Tous les dimanches, Nataly Guetta propose dans son atelier des activités loisirs créatifs à partager en famille. Fournitures comprises et goûter offert. Les ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org



DIMANCHE 18 AOÛT

Mosaïque

14h-18h - Ateliers intergénérationnels. 35 €, 25 € (adh° 15 €). Tous les dimanches, Nataly Guetta propose dans son atelier des activités loisirs créatifs à partager en famille. Fournitures comprises et goûter offert. Les ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org

DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 AOÛT

Peinture et création libre - Éveil

10h-11h15 - Stage 5 jours : 135 € (enfants dès 3 ans), 175 € (adultes). Matériel fourni. Dans un lieu coloré, avec du matériel de grande qualité, et dans une démarche rigoureuse et respectueuse du développement de chacun, l'Atelier de Charenton propose à tous, un précieux moment de détente et de loisir. L'Atelier de Charenton
Sandrine Sananès : 06.12.61.39.08.



LUNDI 2 SEPTEMBRE

Peinture et création libre

10h-11h15 - Atelier-découverte : 29 € la séance, matériel fourni. Dès 3 ans, ados. L'Atelier de Charenton propose à vos enfants de découvrir sa démarche différente de peinture, sans jugement, ni compétition. En petits groupes. Autres séances les mercredis 4 et 11 septembre. L'Atelier de Charenton
Sandrine Sananès : 06.12.61.39.08.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Forum des associations

Marché Emile Bertrand à Saint-Maurice de 14h-18h.



T2R

Ouverture de la saison théâtrale

S'il est un rendez-vous qu'il convient de ne pas manquer, c'est celui de l'ouverture de la saison théâtrale ! Les réservations des spectacles se feront au Théâtre des 2 Rives, au 107 de la rue de Paris, à partir du **mercredi 11 septembre, à 15h**.

La programmation des Théâtres pour l'année 2013/2014 sera consultable et téléchargeable sur le site Internet dans le courant du mois d'août. Elle sera également disponible au sein des Théâtres les jours de permanence de billetterie, soit le mercredi de 15h à 18h et le vendredi de 16h30 à 19h30, ainsi que lors du Forum des Associations.

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

THÉÂTRE

Gao Xingjian et "La fuite"

Ecrivain, dramaturge, metteur en scène et peintre, Gao Xingjian a beaucoup de cordes à son arc. Il a reçu le prix Nobel de littérature en 2000 pour "une œuvre de portée universelle, marquée d'une amère prise de conscience et d'une ingéniosité langagière, qui a ouvert des voies nouvelles à l'art du roman et du théâtre chinois". Cet homme au parcours artistique si dense et si profond est venu assister le mois dernier à "La fuite", donnée au Petit t2r par la compagnie "les chiens de paille". Cette pièce a été écrite à la suite des événements de la place de Tian'anmen. Indignés, manifestants, policiers, militaires et journalistes peuplent cette tragédie ultra-contemporaine. Au cœur du chaos, une jeune actrice, un étudiant et un homme d'âge mûr fuient la mise à mort. Une accalmie, un cessez-le-feu, c'est ce qu'ils espèrent quand ils trouvent refuge dans un lieu étrange. Après la représentation, Gao Xingjian a échangé avec le public présent et a dédié ses livres avec beaucoup de générosité : une belle rencontre pour les spectateurs émus de ce moment précieux.



PRATIQUES ARTISTIQUES

Calendrier des inscriptions

Les personnes souhaitant s'inscrire à l'Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages peuvent le faire jusqu'au **mercredi 10 juillet prochain**. Il est possible de procéder à cette inscription par courrier ou en se rendant sur place.

Concernant les inscriptions aux Conservatoires, elles seront ouvertes du **vendredi 6 au mardi 11 septembre**, la reprise des cours se faisant le lundi 16 septembre. Précisons que les équipes de ces établissements seront présentes sur le forum des associations du dimanche 8 septembre pour vous renseigner et vous guider dans ces démarches.

Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages

87 bis, rue du Petit Château et 9, place de la Coupole - Tél. 01.46.76.66.06

Conservatoire André Navarra

1, allée des Tilleuls - Tél. 46.76.68.00

Conservatoire Olivier Messiaen

30 bis, rue du Maréchal Leclerc, à Saint-Maurice - Tél. 01.45.18.81.59

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Moments privilégiés pour renouer avec l'Histoire

La prochaine édition des Journées européennes du Patrimoine aura lieu le week-end du **14 et 15 septembre prochains**. Chaque année depuis 30 ans maintenant, cette manifestation vise à offrir aux visiteurs une ouverture sur le patrimoine architectural, industriel ou encore culturel. Les habitants du territoire Charenton Saint-Maurice auront la possibilité de pousser la porte de quelques monuments, d'assister à des conférences, des projections, des concerts et des quizz historiques.

GROUPE CHARENTON DEMAIN

LA MUNICIPALITÉ TOUJOURS AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS !

En raison de la crise économique et de **nouvelles dépenses pesant sur les communes** (réforme des rythmes scolaires, péréquation, tarifs de l'énergie, etc. . .), nombreuses sont les villes à être contraintes à des arbitrages drastiques. Plusieurs collectivités ont ainsi revu à la baisse les subventions accordées aux associations.

Ce n'est pas le cas de Charenton. Non seulement l'enveloppe allouée aux associations n'a pas été rognée, mais elle est même en **légère hausse** par rapport à l'an dernier. A ces aides financières s'ajoutent **tous les concours en nature** que la municipalité propose aux associations : prêt de salles, matériel, communication, cars, etc. . .

Chaque demande de subvention est étudiée avec attention en tenant compte de **critères objectifs** : nombre d'adhérents, bilans financiers, projets et les montants alloués sont révisés tous les ans.

Les modalités d'attribution ne laissent donc pas de place aux injustices et c'est d'ailleurs en **toute transparence**, qu'une fois accordées, les subventions aux associations sont consultables sur le site Internet de la Ville.

Culture, sport, loisirs, solidarité, humanitaire, les associations charentonnaises forment un tissu riche et dynamique jouant un **rôle irremplaçable d'animation et de lien social** avec à leur tête des **bénévoles** sans lesquels la vie associative n'existerait pas. C'est un véritable partenariat inscrit dans la durée qui s'est créé entre les associations et la municipalité dans un **climat réciproque de confiance et de respect**. Malgré la crise qui nous affecte tous, il était important de ne pas pénaliser le travail accompli par nos associations.

NB : Merci aux plus de 5 000 Charentonnais qui ont signé la pétition contre le projet parisien d'aire d'accueil des gens du voyage. Avec une naïveté confondante, le PS charentonnais veut faire croire que la pétition est truquée. Manque de chance : les fausses signatures sont repérées et ne sont pas comptabilisées. Si Monsieur Bellaïche veut proposer une pétition pour soutenir une aire d'accueil de gens du voyage ou de Roms, qu'il ne se gêne pas ! Nous, nous sommes contre car le Bois de Vincennes, c'est sacré.



Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

QUAND LES CHARENTONNAIS SONT DEVENUS LES BANQUIERS DE LA VILLE !

Le Compte Administratif 2012 de notre commune a été révélé. C'est à cette occasion que l'on peut constater **les dépenses ainsi que les recettes réelles** de la commune.

Loin des effets d'annonce, seuls les chiffres parlent ! Ces données, notre Groupe les compare habituellement d'une année sur l'autre. Cette fois-ci, nous avons fait le bilan des 2 dernières mandatures. En 12 ans :

Nous constatons une augmentation de 40% des recettes de la ville (prestations payées par les familles Charentonnaises, impôts locaux, etc. . .), alors que, pendant ce temps, les dépenses de fonctionnement n'ont augmenté que de 12% : dont 20% pour les charges de personnel, seulement 7% pour les services rendus à la population et une baisse des subventionnements (associations et CCAS) de 19%.

En effet, comme la population charentonnaise a augmenté de 11% et l'inflation cumulée de 25,60%, le constat est une hausse beaucoup plus forte des ponctions sur les Charentonnais que celle des services qui leur ont été rendus.

Cela, cumulé depuis 12 ans, fait que la ville réalise donc en 2012 un excédent ("bénéfice") de 10 Millions d'euros !

Mais toutes ces hausses ont-elles été utiles ?

- Pas de construction de nouvelle crèche,
- Pas de nouvelle halte garderie,
- Pas de construction de nouvelle école,
- Pas de nouveau collège, mais un lycée qui a coûté à la ville le prix du terrain, le reste étant financé par la Région Ile-de-France,
- Pas de nouvelle médiathèque, malgré les promesses électorales de 2008,
- De très rares pistes cyclables,
- Pas de projet pour le quartier de Bercy,
- Une partie du patrimoine de la ville cédé au secteur privé,
- Aucune avancée sur les protections phoniques de l'autoroute,
- Pas de nouvelle piscine, mais une piscine fermée tous les étés pour travaux, etc. . .

La Majorité s'enorgueillit de sa bonne gestion et notamment de ne pas recourir à l'emprunt, mais elle n'en a pas besoin puisque sa banque ce sont les Charentonnais ! Et encore, un emprunt est remboursé à la banque alors que là, les Charentonnais ne font que payer !

Le 14 Juin 2013.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>
Retrouvez l'actualité du Conseiller régional : <http://www.gillesmauricebellaiche.net>



Les élus du groupe "Réunir pour Changer Charenton" : G-M BELLAÏCHE, Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE.

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

NOTRE DERNIÈRE TRIBUNE !

Vous aviez pris l'habitude de nous lire tous les mois depuis cinq ans, occasion pour notre groupe de vous exposer notre vision de la vie municipale charentonnaise. En raison de l'approche des élections municipales, cette tribune est la dernière de la mandature.

Nous aurions pu en profiter pour dresser un bilan ou tracer des perspectives pour l'avenir. . . Nous avons préféré sélectionner trois thèmes qui, entre autres, alimenteront le débat prochainement.

1 - Quelle direction prendra la culture à Charenton et à Saint-Maurice ?

Face aux obligations de restrictions budgétaires, la culture est au centre de la réflexion des majorités municipale et intercommunale. Les premières pistes ont été récemment dévoilées :

- **les activités du spectacle vivant seront recentrées sur les deux théâtres de Charenton**, faute de rénovation du Théâtre du Val d'Osne ;

- **les conservatoires donneront la priorité de leur enseignement artistique aux enfants**, au détriment des adultes souhaitant s'inscrire.

Ces projets nous préoccupent, même si nous avons conscience que le cadre budgétaire difficile doit entraîner des choix. Néanmoins, nous aurions aimé une véritable concertation, un vrai débat sur la politique culturelle et ne pas apprendre entre deux lignes que le T2R accueillera moins de spectacles prestigieux, que le TVO va (re)devenir une salle pour les associations ou que plus aucun adulte nouveau ne sera accepté aux cours des conservatoires. Nous ne souhaitons pas que la culture soit réduite à un simple divertissement, que le Théâtre des 2 Rives, équipement de très haute qualité technique, devienne "super salle des fêtes". Nous devons fournir des efforts accrus sur sa communication afin que le public le connaisse mieux et le fréquente davantage.

Ce magnifique théâtre doit demeurer un véritable lieu de rencontres culturelles de qualité.

2 - Quels seront les rythmes scolaires à la rentrée 2014 ?

Une concertation a réellement eu lieu ! Mais la décision a été arrêtée par la Ville sur le mercredi, sur la foi d'un sondage, sans obtenir l'accord unanime des enseignants et des associations de parents d'élèves, sans prendre en compte la chronobiologie ou le bien-être des enfants ! A réforme imposée, choix imposé !

3 - Pourquoi contestons-nous le projet de la ville de Paris dans le bois de Vincennes ?

Nous nous associons à la volonté de beaucoup d'entre vous de préserver l'intégrité du bois de Vincennes. Nous souhaitons que cet espace boisé auquel sont attachés les Charentonnais soit restauré et conservé dans son équilibre écologique au lieu de le miner par des atteintes insidieuses. Nous n'acceptons pas l'aire d'accueil des gens du voyage au sein de cet espace remarquable, et ce au mépris de la Charte du bois de Vincennes, signée par le maire de Paris et les maires limitrophes ! Avant d'y autoriser l'installation de gens du voyage, la ville de Paris ne devrait-elle pas traiter en priorité et humainement les SDF qui y trouvent refuge ?

Voilà, entre autres, pourquoi nous resterons vigilants et continuerons à travailler jusqu'au scrutin.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"

Les listes électorales

Les électeurs français et de l'Union Européenne seront appelés aux urnes en 2014 pour les élections municipales et européennes. Si vous désirez participer à ces scrutins, inscrivez-vous sur les listes électorales et ce avant le 31 décembre 2013.



Si j'ai déménagé tout en restant sur le territoire charentonnais, je n'ai pas besoin de signaler ce changement.



Que vous restiez sur Charenton ou pas, il s'agit tout de même d'un changement d'adresse et donc d'un changement de domicile. De même, les Affaires civiles doivent être tenues informées de tout changement d'état civil. Bien entendu les personnes déjà inscrites sur Charenton et pour lesquelles aucun changement n'est intervenu (état civil, adresse) n'ont pas à se réinscrire.

Si je n'ai pas fait mon changement d'adresse, je peux être radié.



Si vous n'avez pas mentionné votre changement d'adresse, les courriers qui vous seront adressés dans le cadre des opérations électorales vous seront envoyés à votre ancien domicile. Or la Poste ne les fait pas suivre et les retourne à la mairie. En l'absence d'indication de votre part, la mairie considérera que vous n'êtes plus domicilié dans la commune et la Commission de la Révision des Listes électorales pourra demander votre radiation des listes.

Je dois me faire radier des listes électorales de la commune que je quitte.



La nouvelle commune où vous vous inscrivez prend en charge les démarches de radiation auprès de votre ancienne commune à l'aide de l'avis qui est établi lors du dépôt de la demande d'inscription et que vous signez. C'est cet avis qui vous évite de vous occuper personnellement de la radiation auprès de votre ancienne commune d'inscription.

Si je veux voter pour les élections municipales et européennes de 2014, je dois m'inscrire avant le 31 décembre 2013.



Pour voter aux prochaines élections de 2014 (élections municipales et élections européennes) il faut donc impérativement s'inscrire dès maintenant et ce jusqu'au 31 décembre 2013 pour pouvoir voter l'année prochaine.

Je suis obligé de me rendre en Mairie auprès des affaires civiles pour me faire inscrire sur les listes électorales.



Les inscriptions peuvent se faire de différentes façons :

- par courrier en ayant téléchargé l'imprimé d'inscription et en joignant les pièces justificatives exigées,
- en venant à la Direction des Affaires Civiles,

- par Internet. En ce qui concerne cette dernière procédure, il faut impérativement s'assurer que votre demande est bien parvenue en Mairie. Un accusé de réception est automatiquement envoyé au demandeur : il est impératif de le garder et surtout de noter la référence du dossier. Pour cette année, ce numéro commence obligatoirement par : A - 3 suivi de 8 chiffres ou lettres.

Je vais bientôt avoir 18 ans et je n'ai pas besoin d'aller à la mairie pour m'inscrire sur les listes électorales.



Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 31 décembre 2013 et qui se sont fait recenser alors qu'ils habitaient Charenton-le-Pont dans le cadre des affaires militaires sont normalement inscrits automatiquement. Il n'est toutefois jamais superflu de vérifier dans le courant du mois de décembre que cette inscription est bien effective.

AFFAIRES CIVILES

**Du lundi
au vendredi :
16, rue de Sully**

**de 8h30 à 12h
et de 13h15 à 17h15
Le samedi : 7, rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45
Dernière permanence
le 6 juillet**

Tél. 01.46.76.46.50

RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de juillet à octobre 2013 pour les jeunes garçons et filles nés en Juillet 1997,
- d'août 2013 à novembre 2013 pour ceux nés en août 1997,
- de septembre 2013 à décembre 2013 pour ceux nés en septembre 1997.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50

Attention : dernière permanence du samedi matin le 6 juillet, reprise le samedi 7 septembre 2013.



Charenton Magazine
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Maëlys LAU
Soumia-Laure DAYA NOUPOUE
Yoli KADJI KALABANG
Sean MATISSE MASSARD
Sarah LUPO NICOLAS
Elisa TREFFS
Nesrine NOHRA
Esther-Emanuelle COULIBALY
Milan VALCUHA
Aaron COHEN
Maxime FAVRE
Théo MAIGNAN
Elyssa AROMCHUEN
Marlow LEGRAND
Elyaron MEERT
Raphaël ASSOULINE
Issa SECKLER
Redha HARROCH
Victor BRUCHET HERVALET
Naomi CORIATT
Valentine GALINIER
Fanta TRAORÉ
Hugo JOLIVET
Kelly BEN OLIEL
Adélaïde GELLY
Gaspard RIGOTHIER
Lucas POPAN
Liel TIBI
Nassim MEDANI
Yoan GROGUHET
Chloé BERGUIG
Lena COHEN
Enzo BEAZIZ SITRUK
Azad BÉRINGUIER
Lévi BAROUKH 1^{er} jumeau
Jonas BAROUKH 2^e jumeau
Ian DESPRÉS
Julia ARDJOUNE
Margo PICAUT

Noah DUSSAUT
Terry GOMEZ ASTIC
Vincent DARRIGRAND
Hector BOYER
Keren et Yoni LÉVI TOUITOU (jumeaux)

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Auréli LE BLAYE et Houman HASHEMI
Ania MESSALTI et Jérôme HUILLET
Fernande MANRIQUE ORTEGA et David POISSON
Sophie BROUSSEAU et Olivier SBERRIO
Michelle LIGNER et Michel PETR
Xi CHEN et Julien CHANG
Gitte WOLF et Franck TOUBOUL
Carole VANDERCHMITT et Kham MAKOUALA
Johanne NGOUOTO et Vincent AMINE
Elodie LACOMBE et Michaël BOUGEAREL
Nathalie JÉRÉMIE et Henrik PICHET
Estekke HARY et Olivier ROSSINI
Isabelle SICARD et Daniel ZERBIB
Boer CHEN et Hui SONG
Kelly COHEN et Benjamin GHEZAIL
Adeline ALBULESCU et Mehand AIT MOUHOUB

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Marcel BRAY
Jacques GRUSLIN
Georgette AÏM
Paulette MINOT veuve RUARD
Jacques FAUCHEUX
Virginie MARTIN épouse CANELAS PEREIRA
Josette FISZER épouse COMET
Michel AMILHAT
Anne JÉHANNO épouse COLMOU



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée

Caroline Campos-Brétilon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
ccampos@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 7 juillet

Pharmacie KEM CHHOUE
46, avenue de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 14 juillet

Pharmacie KEULEYAN
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

• Dimanche 21 juillet

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 28 juillet

Pharmacie NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

• Dimanche 4 août

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 11 août

Pharmacie CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Jeudi 15 août

Pharmacie LACLAIRE
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 18 août

Pharmacie BUKUDJIAN
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

• Dimanche 25 août

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc
(Saint-Maurice)
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 1^{er} septembre

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

NOCES D'OR

Danièle et Lucien renouvellent leurs vœux en famille

Le 20 avril dernier, famille et amis se sont réunis autour de Danièle et Lucien Lachaume qui ont célébré leurs noces d'or (50 ans de mariage) à l'Hôtel de Ville. Charentonnais depuis 1963, le couple a 3 enfants et 3 petits-enfants. Ils participent activement à la vie de Charenton, présents à bon nombre de manifestations et de sorties du Centre Alexandre Portier. Après la cérémonie, les époux et leurs proches se sont retrouvés autour d'un beau repas à la Verrière de Bercy, en toute convivialité. Ils ont choisi Venise comme destination de voyage de noces.



FORUM DES ASSOCIATIONS

**Dimanche
8 septembre 2013**

**“ Quand rentrée
rime avec activités ”**

**Animations
& démonstrations**

MARCHÉ COUVERT

**Entrée libre
de 9h30 à 18h**

INFORMATIONS 01 71 33 51 00



www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE